

**313^e RÉUNION (RÉGULIÈRE)****LE 5 AVRIL 2025****ÉCOLE ROSE-DES-VENTS**

PRÉSENCES

MEMBRES ÉLUS :	Racette, Diane* - présidente	Rive-Sud	<i>quitte à 11 h 30</i>
	Hinton, Jessica - v-présidente	Truro	
	deViller, Clyde - (v-président intérim)	Argyle	
	Arsenault, Jeff	Halifax	
	Babin, Denise	Argyle	
	Charland, Clermont	Victoria-Cap Breton	
	Clément-Fraser, Francine	Antigonish	
	Comeau, Michel	Clare	
	Haché, Philippe	Inverness	
	Howlett, Katherine	Halifax	
	Samson, Blair	Richmond	
ABSENCES MOTIVÉES :	Burke-Saulnier, Andrea	Clare	
	Lavigne, Hélène	Annapolis	
PERSONNEL :	Collette, Michel	directeur général	
	Goud, Audrée-Maude	secrétaire corporative	
	Saulnier, Janine	trésorière	

* En partie de la réunion

Samedi 5 avril 2025**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL**

Vérification du quorum

À 9 h 00, la présidente ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum.
Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW

La présidente fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Philippe Haché, appuyé par Clyde deViller, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts de déclaré.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Réunion 312 (régulière), Centre scolaire de la Rive-Sud

Katherine Howlett, appuyée par Michel Comeau, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 22 février 2025. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. RÉOLUTIONS EN BLOC

Un membre demande de retirer le point 6.3. *Rapport comité ad-hoc (revoir recommandations Emond Harnden)* du bloc. Ce point est retiré du bloc et sera traité au point 9.5 *Rapports d'activités*.

6.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 312

6.2. CORRESPONDANCE

6.3. RAPPORT COMITÉ AD-HOC (REVOIR RECOMMANDATIONS EMOND HARNDEN)
(retiré du bloc)

6.4. RAPPORT COMITÉ ÉDUCATION

Résolution 313-01

Katherine Howlett, appuyée par Jeff Arsenault, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. AFFAIRES DU CONSEIL

7.1. ÉLÈVES EN 9^e ANNÉE LORSQUE LA NOUVELLE ÉCOLE SUR LA PÉNINSULE D'HALIFAX SERA CONSTRUITE

Les membres reçoivent les résultats de la consultation menée auprès de la communauté scolaire de l'École Mer et Monde par rapport au parcours des élèves de la 9^e année quand la nouvelle école sera construite sur la péninsule d'Halifax.

Le directeur général rappelle que, en 2021, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) a confirmé que la nouvelle École Mer et Monde, qui se fait construire à l'intersection des rues Oxford et Bayers, accueillerait les élèves de Grandir en français jusqu'à la 8^e année. Cependant, l'ouverture éventuelle de cette école entraînait le besoin d'une réflexion par rapport au parcours des élèves de la 9^e année après l'ouverture du nouvel édifice.

Il indique qu'il y a eu 310 réponses au sondage provenant de la communauté scolaire de l'École Mer et Monde. Les résultats du sondage démontrent que 87.1 % des répondants préfèrent « l'option A », qui est d'ajouter les élèves de la 9^e année à la nouvelle école pour que celle-ci accueille désormais les élèves de Grandir en français jusqu'à la 9^e année dès son ouverture.

De plus, le directeur général souligne que les commentaires du sondage indiquaient une forte préférence pour une école secondaire sur la péninsule. Une telle école demeure la deuxième priorité en infrastructure du Conseil tel que communiqué au MEDPE. Plusieurs commentaires du sondage précisaient que dans l'absence d'une école secondaire sur la péninsule, la préférence est d'ajouter la 9^e année afin de garder les enfants à l'École Mer et Monde le plus longtemps possible.

Ceci fut l'objet d'une discussion approfondie.

Jeff Arsenault s'abstient de voter lors de la prochaine motion. Conformément à l'article 6.33(b) du Règlement intérieur, on estime qu'il a voté contre la motion.

Résolution 313-02

Philippe Haché, appuyé par Katherine Howlett, propose que le Conseil procède à l'ajout de la 9^e année à la configuration de la nouvelle École Mer et Monde qui se fait construire à l'intersection des rues Bayers et Oxford à Halifax afin que celle-ci accueille les élèves de Grandir en français jusqu'à la 9^e année dès son ouverture.

Jeff Arsenault demande un vote enregistré.

Votes positifs : Denise Babin, Clermont Charland, Francine Clément-Fraser, Michel Comeau, Clyde deViller, Philippe Haché, Jessica Hinton, Katherine Howlett, Diane Racette, Blair Samson

Vote négatif : Jeff Arsenault

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

7.2. ENTENTE CSAP-FPANE – MODIFICATION DE LA DATE DE FIN

Katherine Howlett se déclare en conflit d'intérêts à ce point à l'ordre du jour et quitte la table. Il y a quorum.

Le 7 décembre 2024, le Conseil avait approuvé que la présidente procède à la signature de l'entente proposée entre le CSAP et la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE) lorsque l'entente allait recevoir l'approbation du Conseil d'administration de la FPANE.

Depuis, la FPANE a demandé de modifier la date de fin de l'entente, l'avancant ainsi au 31 décembre 2028 plutôt que 2030.

Résolution 313-03

Blair Samson, appuyé par Clyde deViller, propose que le Conseil accepte de modifier la date de fin de l'entente entre le CSAP et la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE), l'avancant ainsi au 31 décembre 2028 plutôt que 2030.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Katherine Howlett se rejoint à la table du Conseil.

8. MOTION DE MODIFIER L'ARTICLE 6.36 (a) DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Résolution 313-04

Blair Samson, appuyé par Michel Comeau, propose que le Conseil modifie l'Article 6.36 (a) du Règlement intérieur afin de permettre la possibilité de poursuivre le débat si deux tiers (2/3) des membres présents le souhaitent au moment de disposer d'une motion de reconsidération ou de rescision :

- + En ajoutant les mots « , à moins que deux tiers (2/3) des membres présents consentent à poursuivre le débat. » après les mots « Si la motion est appuyée par un autre membre, elle sera mise aux voix sans débat supplémentaire »;
- + et en ajoutant les mots « La motion de reconsidération ou de rescision », avant les mots « doit obtenir le consentement de deux tiers (2/3) des membres présents. ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

9.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport est déposé.

9.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

9.2.1. Mise à jour – Rapport rétention et recrutement

Les membres reçoivent et discutent de la mise à jour du *Rapport de rétention et recrutement*.

Le rapport démontre, entre autres, une réduction d'environ 23 % du nombre de départs vers un Centre régional d'éducation (CRE) depuis l'an dernier; pourvoi des données concernant les satisfactions et insatisfactions des familles et élèves; ainsi que souligne une nouvelle stratégie de rétention qui cible certaines écoles présentant les plus hauts taux de départs vers les CRE.

Les membres posent des questions qui portent sur, entre autres, les données présentées dans le rapport, des suivis qui en découleront, ainsi que sur les méthodes utilisées pour sonder les familles et élèves.

Clermont Charland sort de la réunion.

Il y a quorum.

9.2.2. Mise à jour – Dossier CSAP/MEDPE : Politique prov. transport scolaire

Le directeur général fait une mise à jour de sa rencontre préliminaire avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) à la suite de la demande du Conseil du 7 décembre 2024 auprès du MEDPE de faire une révision de la Politique provinciale sur le transport scolaire, avec le CSAP, afin de bien répondre aux besoins uniques de la communauté acadienne et francophone.

Cette rencontre préliminaire avec le MEDPE avait pour but de discuter de l'équité et accessibilité, des zones scolaires étendues, la durée des trajets, de l'effet sur la rétention des élèves, et des facteurs influençant la fréquentation d'une école du CSAP. Ce dossier vise à assurer un transport scolaire efficace et équitable pour les élèves du CSAP, en tenant compte des besoins particuliers de l'éducation en milieu minoritaire francophone.

Clermont Charland se rejoint à la table du Conseil.

9.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

9.4. RAPPORT COMITÉ AUDIT

9.4.1. Firme pour processus et outil – Évaluation du DG

La présidente du comité d'audit indique qu'il n'y avait aucune soumission à l'appel d'offres par la date butoir du 25 mars 2025. Le comité poursuit présentement d'autres pistes et se rencontrera de nouveau.

9.4.2. Choix du vérificateur externe

9.4.2.1. Comité à huis clos

Philippe Haché, appuyé par Denise Babin, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.4.2.2. Fin du comité à huis clos

Philippe Haché, appuyé par Katherine Howlett, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 313-05

Jeff Arsenault, appuyé par Francine Clément-Fraser, propose que le Conseil prolonge l'entente avec White Perkins Associates pour services de vérification externe annuelle pour deux années supplémentaires (2025-2026 et 2026-2027).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.5. RAPPORT COMITÉ AD-HOC (REVOIR RECOMMANDATIONS EMOND HARNDEN)

Un membre demande une précision concernant le travail du comité ad-hoc en lien avec la restructuration des comités du Conseil.

Il est clarifié que le comité ad-hoc a deux tranches à son mandat :

1. Revoir les recommandations de la firme Emond Harnden; et
2. Revoir le travail que le Conseil a fait concernant la restructuration des comités du Conseil.

Le président du comité précise que le comité se concentre en premier temps sur les recommandations de la firme Emond Harnden avant de revoir le travail du Conseil sur la restructuration des comités.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les dates des Jeux de l'Acadie 2025;
- L'organigramme / les postes au MEDPE avec qui le CSAP interagit;
- La plateforme X (Twitter);
- L'invitation du ministre de l'Éducation à une réunion future;
- Les élèves du CSAP sur les équipes de Hockey;
- L'inquiétude de l'implication du MEDPE quant à l'approbation du Règlement intérieur du Conseil;
- La population qui augmente dans la région métro.

La présidente, Diane Racette, quitte la réunion.

Il y a quorum.

Conformément à la politique 212 *Rôle de la vice-présidence*, la vice-présidente, Jessica Hinton, assume la présidence.

Résolution 313-06

Philippe Haché, appuyé par Katherine Howlett, propose de nommer Clyde deViller à titre de vice-président par intérim pour le restant de la réunion 313 du Conseil du 5 avril 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. AVIS DE MOTION

Blair Samson fait un avis de motion pour une réunion future du Conseil concernant les rapports du huis clos en assemblée régulière et les descriptions des items discutés.

Jeff Arsenault fait un avis de motion pour la prochaine réunion du Conseil concernant les médias sociaux.

12. COMITÉ À HUIS CLOS

Philippe Haché, appuyé par Denise Babin, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Blair Samson, appuyé par Philippe Haché, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

Le vice-président par intérim indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas personnels 2025-05P, 2025-06P, 2025-07P, et 2025-08P, les cas confidentiels 2025-04, 2025-05, 2025-06 et 2024-11.

Résolution 313-07

Jeff Arsenault, appuyé par Clermont Charland, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas confidentiel 2025-05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 10 mai 2025, en format virtuel.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 14 h 25, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Jeff Arsenault propose de lever la séance.

Diane Racette, présidente

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative

Jessica Hinton, présidente par intérim